

R. E. L.

République Francaise - Elections législatives du 5 Mars 1967

4e Circonscription - BÉZIERS - BÉDARIEUX - AGDE

André TROISE

Candidat du RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DE LA LIBERTÉ

Suppléant : **Dominique TEMPLE**

Le plus jeune mouvement de France a les plus jeunes candidats qui montrent que ce pays n'a pas seulement le visage du margoulin ou de la barbouze, mais celui de l'honneur, du dévouement, du courage et de l'intelligence. Ils montrent que rien n'est perdu. Ils préparent la grande vague du changement. Dans la triste société d'aujourd'hui, ils représentent déjà un avenir, plus juste et plus beau.

I. — **LE CANDIDAT** — André TROISE, 32 ans, Ingénieur-Conseil, marié, deux enfants: un garçon de 10 ans, une fille de 6 ans. Ses deux beaux-frères âgés de 14 et 19 ans ont été enlevés et assassinés par les égorgeurs « fellagas » dits F.L.N.

— Défenseur de l'Algérie Française dès la première heure.
— Arrêté à Alger et torturé par les « Barbouzes » aux Tagarins.
— Evadé d'une cellule de condamnés à mort (Bône).
— Chef du 1° commando du maquis « Bonaparte ».
— Président honoraire du comité TIXIER-VIGNANCOUR de Béziers-Saint Pons-Bédarieux.
— Président du comité du souvenir BASTIEN-THIRY.

II. — **LE SUPPLEANT** — Dominique TEMPLE, 28 ans, licencié es-sciences, assistant à la Faculté de Médecine de Montpellier, marié, deux enfants. Fils d'une des plus grandes et des plus anciennes familles de Montpellier, neveu de l'ancien ministre Emmanuel TEMPLE.

— Défenseur de la présence Française outre-mer, dans les groupes étudiants.
— A participé à toutes les batailles nationales et européennes.
— Délégué général de l'Hérault du Rassemblement Européen de la Liberté.
— Membre du groupe d'études de la pensée politique nationaliste.

III. - PROGRAMME NATIONAL :

— L'ETAT et les BANQUES. — Remplacement du contrôle des banques sur l'Etat par le contrôle de l'Etat sur les Banques.

— LEGITIMITE DU POUVOIR. — Il convient d'établir une légitimité stable et durable, par la définition de lois fondamentales, grâce à la réunion d'une grande convention nationale élue en dehors du cadre des partis et représentant la réalité du Pays.

— EUROPE. — L'unité politique de l'Europe, dans le respect des traditions nationales est une nécessité. Cette unité doit passer par la création d'un état fédéral avec égalité des membres ainsi que par le grand développement des régions, la création d'un Parlement européen, d'un Conseil des minorités, d'une Armée européenne unifiée d'une diplomatie unique, d'une monnaie européenne. Unification de la recherche scientifique et technique.

— AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — il convient de développer la vie régionale et la vie rurale par une large décentralisation industrielle systématique.

— SUPPRESSION DE L'AIDE AUX PAYS SOUS-DEVELOPPES. — Affectation de son montant (Mille milliards par an) à la retraite des vieux travailleurs.

— JUSTICE - AMNISTIE - INDEMNISATION. — L'existence d'une justice indépendante doit être garantie par la liberté du Barreau et la réparation des crimes du régime : Amnistie totale et compensations accordées tant aux spoliés qu'aux victimes de l'arbitraire.

— MEDECINE. — Liberté de la médecine notamment pour que le diagnostic et les prescriptions thérapeutiques soient libres de tout contrôle bureaucratique.
— PRODUCTION. — Développement de la production dans un sens qualitatif et non quantitatif.
— PROFESSIONS. — Révalorisation des professions techniques et manuelles.
— ENSEIGNEMENT. — Fondé sur la sélection et non l'élimination.
— IMMIGRATION — Arrêt de l'immigration Nord-Africaine ; expulsion des éléments dangereux pour la sécurité et la santé publique.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

IV PROGRAMME REGIONAL

IV. — **PROGRAMME REGIONAL:**

— VITICULTURE. — Application de la loi concernant la parité des prix sur la base de 1958.
— Arrêt immédiat et définitif des importations de vin A.F.N.
— Suppression des autorisations de plantations nouvelles (90.000 hectares).
— Définition de la profession.
— Surveillance et contrôle des incidences du marché commun et particulièrement à l'uniformisation des législations.

— CONSTRUCTIONS-LOGEMENT. Suppression des charges énormes des entreprises connexes et annexes du bâtiment pour ramener les prix de revient à la portée de tous et relancer l'économie de la région.

— COMMERÇANTS - ARTISANS. — Protection des artisans, des petites et moyennes entreprises ainsi que des commerçants qui sont voués à la faillite du fait des impôts et des grands trusts qui détiennent les pouvoirs dans l'Etat.

— PROFESSIONS LIBERALES. — Défense des professions libérales par une juste politique d'appréciation.

— AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — Prise en main par des personnes compétentes de notre région de la politique d'aménagement afin que celle-ci soit réalisée en fonction des intérêts de notre région et en conformité avec sa spécificité naturelle.

— TRAVAIL - SALAIRES. — Par la relance économique locale tous auront du travail et de bons salaires.

— TRAVAUX URGENTS. — Création du tourisme tant sur le littoral que dans les hauts cantons par une politique ardue d'amélioration et d'aménagement des villages qui tombent en ruine.

— Construction de l'autoroute Nîmes-Perpignan en passant par Béziers — Réfection du canal du Midi — Création d'un deuxième pont. — Création d'un nouveau central téléphonique .

CONTRE le Collectivisme, CONTRE la Socialisation

CONTRE le Pouvoir GAULLISTE qui Favorise le COMMUNISME.

VOTEZ votre temps

VOTEZ jeune

VOTEZ R E L

VOTEZ André TROISE

Suppléant : Dominique TEMPLE

C'est VOTER pour la Liberté, le progrès et l'Europe

IMP. BLANC BÉZIERS

Sciences Po / fonds CEVIPOF